



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

OBJET : DÉNOMINATION D'UNE ALLÉE
Lotissement 40 rue des Ronzières

N°2025_094

Date d'affichage de la liste des délibérations : **21 octobre 2025**

Date de transmission en Préfecture : **21 octobre 2025**

Date de mise en ligne : **21 octobre 2025**

Date de la convocation du Conseil municipal : **7 octobre 2025**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Jean PETIT**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Agnès BÉRAL - Jean-Philippe GILLET - Claude MARCOLET - Valérie GRILLON - Nicolas KELEN - Roger REMILLY - Pierre FRESSYNET - Béatrice DHENNIN - Bruno THUET - Jean PETIT - Béatrice VERDIER - Florence RICHARD - Catherine PEREZ - Christelle RIVAT - Erwan LE SAUX - Jessica DIONISIO - Marie DECHESNE - Solange VENDITTELLI - Sylvie GUINET - Alain GARDETTE - Laurence BEUGRAS - Christiane CONSTANT

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Michèle EYMARD (à Jessica DIONISIO) - Christophe GALLAY (à Nicolas KELEN) - Lionel CATRAIN (à Valérie GRILLON) - Christine MARCILLIERE (à Sébastien FRANÇOIS) - Éric JACQUET (à Béatrice DHENNIN) - Isabelle WEULERSSE (à Alain GARDETTE)

Membre absent, excusé sans donner pouvoir : Jean-Philippe SANTONI

Membre absent, sans donner pouvoir : Guy BOSSERIN



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

Il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

Selon le code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies privées ouvertes à la circulation publique.

Un lotissement est en cours d'aménagement sur la parcelle du 40 rue des Ronzières, qui appartenait à la famille VUAGNAT. Une allée sera créée pour accéder aux maisons.

Cette allée doit être nommée pour donner une adresse aux propriétés, et permettre une bonne identification pour les services postaux, les services de secours et les livraisons.

Après sollicitation des Amis du Vieux Brignais (AVB), il est proposé de dénommer cette voie « Allée Germain VUAGNAT (1900 - 1995) », en sa mémoire en tant que garde-champêtre de notre commune. Les riverains concernés et la famille VUAGNAT ont donné leur accord pour cette dénomination.

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme et aménagement » a vu le dossier le 9 octobre 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

A l'unanimité des membres présents ou représentés, délibère pour

- AUTORISER Monsieur le Maire à dénommer « Allée Germain VUAGNAT (1900 – 1995) » l'accès au lotissement, en cours d'aménagement, sur la parcelle du 40 rue des Ronzières

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire

Jean PETIT

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BÉRARD